Un fossé homologué pour les eaux grises

mercredi 12 mars 2014 (2014-03-12T12:00:55Z)

Lors de la construction de cette maison en Haute-Garonne, un technicien d’une célèbre multinationale de l’eau sous-traitée par le SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) local a préparé un dossier assez étonnant.

Prenant en compte la présence de toilettes sèches, il a préconisé pour les eaux grises de creuser un grand fossé en « V » de 1m50 de profondeur et 2 m de large sur 13m de longueur. L’emplacement du fossé a été choisi à égale distance de la maison et du ruisseau temporaire (6m). Les eaux de salle de bain et de machine à laver rejoignent directement le fossé, tandis que les eaux de cuisine transitent auparavant par un bac à graisses de 250 litres. C’est sur ces bases que le dossier a été "validé" par le SPANC.

A la fin des travaux de terrassement du fossé, le propriétaire a déposé au fond quelques graviers et gravats, puis la végétation a peu à peu colonisé ce fossé qui est en eau en permanence. Malgré ces eaux stagnantes, les odeurs restent très acceptables et limitées aux abords immédiats du fossé. De nombreuses grenouilles se sont installées dans ce fossé, dans cette mare vivante qui contrairement aux inquiétudes courantes n’a pas attiré les moustiques.

Le système ne s’est jamais colmaté et n’a nécessité aucun entretien depuis son installation il y a deux ans. Seul le bac à graisses vient d’être nettoyé après deux ans de services.

On est ici face à un système de traitement des eaux grises qui n’est pas vraiment une pédo-épuration car le fossé creusé est bien trop profond pour que l’activité épuratrice se déroule dans l’horizon superficiel du sol. Le fond du fossé a probablement été étanchéifié au départ par le

creusement profond à la pelleteuse puis par les dépôts successifs de matières organiques, aussi les eaux doivent s'infiltrer dans le sol plus haut sur les berges dans des parties végétalisées. Au niveau des berges on pourrait peut-être parler de pédo-épuration. D'autres phénomènes épuratifs sont peut-être en jeu, notamment l'exposition des eaux grises à la lumière du jour qui pourrait avoir une action épurative [**1**]. Sinon, pour l'essentiel, il semblerait plutôt que le technicien du SPANC ait cherché à faire une géo-épuration en prévoyant d'utiliser le sol comme un simple filtre physique.

Quoi qu'il en soit, ce système de traitement fonctionne plutôt bien et il est fort probable qu'il ne cause aucun dommage aux nappes d'eau souterraines. Ce fossé gagnerait toutefois à être moins profond, l'épuration aurait lieu plus à la surface du sol, là où l'activité biologique est la plus intense.

[**1**] Lire à ce sujet Joseph Orszagh qui expérimente « l'Épuration des eaux-grises par la lumière » (http://www.eautarcie.org/04b.html#e)